



République Française

Département de la Charente-Maritime Vals de Saintonge Communauté

Envoyé en préfecture le 13/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le 14/10/2025

ID : 017-200041689-20251006-CC2025_123-DE



Conseil Communautaire du 6 octobre 2025

Objet : CYCLAD : Adoption de la charte d'engagement pour un territoire économie circulaire

Numéro de délibération : CC2025_123

L'an deux mille vingt cinq, le six octobre, le Conseil Communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 30 septembre 2025, s'est réuni en séance plénière à Salle de l'Alliance à Essouvert sous la présidence de M. Jean-Claude GODINEAU, Président de Vals de Saintonge Communauté.

Délégués présents :

Francis BOIZUMAULT, Eric POISBELAUD, Daniel LAGARDE, Gilles VENNER, Marie-Agnès BEGEY, Jacques BARON, Hubert COUPEZ, Annie POINOT-RIVIERE, Alain MEGE, Jean-Luc DUGUY, Christine VERNON, Bernard GOURSAUD, Didier COSSET, Danièle PERAUD, Fabrice HILLAIRET, Jean-Claude ALLEIN, Philippe HARMEGNIES, Jean-Michel GAUTIER, Jacques TROUVAT, Henri AUGER, Dominique BERNAZEAU, Christelle BERNARD, Jocelyne RE, Pascal SAGY, Emmanuelle CAIVEAU, Mathieu RENDU, Michel LAVILLE, Thierry GOUJEAUD, Serge BERNET, Vincent GINDRAU, Alain VILLENEUVE, Michel PELLETIER, Frédéric BRUNETEAU, Roseline GICQUEL, Michel GARNIER, Joël WICIAK, Marie-Christine PINEAU, Maurice PERRIER, Daniel DARDILLAT, Michel QUERE, Patrick XICLUNA, Liliane BEGUE, Sylvain MARCHAL, Monique CHEMINADE, Gérard BIELKA, Jean-Michel MANCEAU, Annie HILLAIRET, Frédéric MICHEAU, Sylvie SABOUREAU, Pierre DENECHERE, Elie BONNEAU, Ornella TACHE, Dominique BOUIN, Valérie FLOCH-RUJU, André LECLERE, Dominique SEYFRIED, Gérard GROSJEAN, Didier BASCLE, Corinne ETOURNEAU, Françoise MESNARD, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Catherine BAUBRI, Jean MOUTARDE, Philippe BARRIERE, Mathilde MAINGUENAUD, Anne DELAUNAY, Fabien BLANCHET, Frédéric EMARD, Renée BONNEAU, Annie PEROCHON, Jean-Michel PIOLOT, Dominique GUILLON, François PINEAU, Michel LALAIZON, Jean-Claude GODINEAU, Daniel LEMRAY, Paulette MARCOUILLER, Sylviane DORNAT, Sylvain ALBRECHT, Danielle PERTUS, Laurent BOUILLE, Gilles BELON, Pierre TEXIER, Didier DAUNIZEAU, Fabrice RENAUD, Julien GOURRAUD, Julien BLASAC, Brigitte DAVID, Marie-José TRICHET, Simone ROY, Jean-Claude MARTEAU, Didier MARTIN

Absents excusés ayant donné procuration :

Olivier FOUCHE donne pouvoir à Frédéric MICHEAU
Jacky RAUD donne pouvoir à Daniel LAGARDE
Christian GRATEREAU donne pouvoir à Bernard GOURSAUD
Michel FILLEUL donne pouvoir à Thierry GOUJEAUD
Matthieu GUIHO donne pouvoir à Cyril CHAPPET
Marylène JAUNEAU donne pouvoir à Myriam DEBARGE
Michel LAPORTERIE donne pouvoir à Fabien BLANCHET
Sylvie POUILLET donne pouvoir à François PINEAU

Absents :

Fabien BRODU, Rémi LAMARE, Christian FERRU, Bruno SOGUES, Magali HIDREAU, Charles BELLAUD, Alain BILLAUD, Jean-Claude CAILLAULT, Philippe LACLIE, Pierre ARNAUD, Serge MARCOUILLE, Alain BELLU, Béatrice GEAY, Germain HENNION, Stéphanie GRIMAUD, Jean-François PANIER, Roland NAZET, Gérard LAMIRAUD, Odile MEGRIER, Alain INGRAND, Jean-

Mary BOISNIER, Françoise GUERET, Wilfrid HAIRIE, Marie-Pierre LE
Thierry GIRAUD, Gaëlle TANGUY, Henoch CHAUVREAU, Pierre-Mich
Jacques GOGUET, Christelle MARCHET, Patrick REVEILLAUD, Suzanne FAVREAU, Francine
MINEAU, Suzette MOREAU, Bernard CAILLAUD, Victor GEOFFROY

Secrétaire de séance :

Annie PEROCHON

Assistaient à la séance : ROSIER Renaud

GUIBERTEAU Cécilia

GENEAU David

SERRA Johanna

GROLEAU Karine

HOUET Patricia

REGNAULT Pierrick

Nombres de membres :

En exercice : 139

Quorum : 70

Présents : 93

Votants : 101

Pouvoirs : 8

Publication (affichage) ou notification du :

CYCLAD : Adoption de la charte d'engagement pour territoire économie circulaire

Le syndicat mixte CYCLAD, en partenariat avec ses adhérents fait partie des 16 premiers territoires à avoir été labellisés économie circulaire en 2020 par l'ADEME et le ministère de la Transition écologique.

Dans le cadre de ses engagements pour faire face aux enjeux climatiques (Contrat d'objectif territorial avec l'ADEME, révision du ScoT-AEC), la communauté de communes se doit d'être exemplaire en matière de réduction des déchets et d'économie circulaire.

A ce titre, CYCLAD propose aux collectivités de son ressort de s'inscrire dans une démarche d'économie circulaire et zéro déchet et d'accompagner les collectivités dans sa mise en œuvre.

La charte d'engagement proposée par CYCLAD rejoint les objectifs de la communauté de communes dans sa démarche zéro déchet et d'économie circulaire.

Cette charte, adoptée pour une période de 3 ans, prévoit les actions suivantes :

- engagement d'une démarche exemplaire en faveur de l'économie circulaire ;
- identification d'un élu et d'un agent référent pour assurer le suivi des actions ;
- établir un diagnostic déchet par site (type, quantité, équipement sur place...) ;
- faire respecter le tri dans tous les bâtiments de la collectivité y compris le tri des biodéchets ;
- utiliser uniquement de la vaisselle réutilisable dans les locaux (des kits de vaisselle peuvent être mis à disposition) ;
- arrêt de l'achat de bouteilles d'eau en plastique, de gobelets à usage unique, de touillettes et doses uniques pour les réunions et événements (y compris bois, cartons) ainsi que de produits sureballés ;
- aménager une ou plusieurs zones de gratuité dans les bâtiments de la collectivité ;
- mettre à disposition des autocollants « Stop Pub » ;
- encourager l'organisation d'évènements écoresponsables (formation des bénévoles, mise en place de table de tri, vaisselle réutilisable...) ;
- sensibiliser les agents au tri et à la réduction des déchets pour économiser les ressources et les matériaux ;
- mettre en place une gestion responsable des déchets verts et former régulièrement les agents techniques.

La communauté de communes a déjà engagé la réalisation d'une partie de ces actions.

L'inscription de la communauté de communes dans cette démarche et l'adhésion à cette charte donnera également accès aux formations proposées par CYCLAD en accompagnement des agents de la communauté de communes.

En conséquence, il est proposé au conseil communautaire, après avis favorable de la commission urbanisme réunie en séance du 11 septembre 2025 :

- d'approuver la charte d'engagement pour un territoire zéro déchet et économie circulaire proposée par CYCLAD, document annexé à la présente délibération,
- d'autoriser monsieur le président ou son représentant à signer ladite charte et tout document y afférent,
- d'autoriser monsieur le président à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

- Pour : 100
- Contre : 0
- Abstention : 1

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Fait à Saint-Jean d'Angély,